

CONDITIONS D'ADHÉSION DU BÉNÉVOLE



Code de conduite du bénévole

Le Consortium Écho-Logique s'est donné pour mission de détourner une quantité optimale de matières recyclables de la voie simple et bête des sites d'enfouissement. Ses activités opérationnelles passent par la collecte, la mise en valeur et la mise en marché des matières résiduelles ainsi que par tous les services et les produits qui s'y rattachent ou en découlent. Ses actions se déclinent en éducation et en sensibilisation du public aux enjeux environnementaux. Le Code de conduite du bénévole est un énoncé qui reflète les valeurs de l'organisme, communique ses attentes et présente les normes propres à ses activités.

En qualité de bénévole du Consortium Écho-Logique (ci-après « CONSORTIUM »), j'accepte :

- de faire preuve d'intégrité, de respect et de professionnalisme envers tous;
- de me conformer à toutes les politiques et procédures du CONSORTIUM;
- d'assumer mes responsabilités en temps voulu et d'assister aux séances d'orientation et de formation;
- de soutenir la mission, les valeurs et les priorités stratégiques du CONSORTIUM;
- de contribuer à un milieu de travail positif;
- d'agir avec honnêteté et intégrité lors de l'utilisation des biens de l'organisme;
- d'assurer la confidentialité et respecter la vie privée des autres;
- d'agir comme un représentant du CONSORTIUM auprès du public et accepter de soutenir la réputation et l'intégrité de l'organisme. J'accepte aussi de m'abstenir de toutes déclarations publiques aux médias sans approbation préalable;
- de faire part au CONSORTIUM de tout conflit d'intérêts ou de tout obstacle d'ordre juridique à l'accomplissement des tâches qui me sont attribuées.

Il est entendu que tout défaut de me conformer à l'une ou l'autre disposition du présent Code de conduite peut entraîner des mesures correctives et (ou) la cessation de mon service bénévole au sein du CONSORTIUM.

Il est également entendu que le fait d'exercer des activités bénévoles peut m'exposer à des risques. J'accepte volontairement d'assumer ces risques et de dégager le CONSORTIUM de toute responsabilité à l'égard de blessures personnelles, de la perte de la vie ou de biens associés à mes activités bénévoles.

Mon adhésion en tant que bénévole est conditionnelle au fait que je confirme avoir lu et compris la présente convention, et que j'accepte ses conditions.

Conditions de bénévolat

1. Il est important que tous les bénévoles arrivent au moins dix minutes à l'avance.
2. Les bénévoles ont droit à deux pauses de 15 minutes et une pause de 30 minutes s'ils font 8 heures de bénévolat. Le moment de ces pauses est déterminé par la personne qui supervise les opérations sur le terrain, en fonction du déroulement des activités. La répartition de ces pauses est sujette à changement.



3. Une compensation financière de 34\$ par bloc de 4 heures est octroyée si plus de 50% du bloc a été complété (soit un minimum de 2 heures).
4. La compensation offerte sert à dédommager le bénévole pour les frais engagés relativement à son transport et sa nourriture. Il est donc de son devoir de prévoir ses transports sur les différents sites, ainsi que des repas en quantité suffisante.
5. Le nombre de quarts (blocs) de bénévolat est compilé à la fin de chaque événement. Le montant alloué à titre de compensation financière est envoyé par la poste à l'intérieur d'un délai de deux semaines suivant la fin du démontage de l'événement.
6. Le CONSORTIUM pourrait fournir un chandail et/ou une casquette à chacun des bénévoles. Le cas échéant, tous les bénévoles devront porter ce(s) vêtement(s) lors du bénévolat afin d'être facilement identifiables.
7. Le bénévole dégage le CONSORTIUM ÉCHO-LOGIQUE de toute responsabilité à son égard advenant des blessures survenues lors des opérations de récupération. Il est donc de la responsabilité du bénévole d'utiliser le matériel qui lui est fourni.
8. Tout comportement inadéquat et/ou défaut de se conformer aux directives et/ou non-respect des consignes de santé/sécurité pourraient entraîner le renvoi immédiat du bénévole sans compensation.
9. Les opérations de récupération se déroulant à l'extérieur, il est important que le bénévole prévoit: des chaussures fermées ou des bottes (aucune sandale et aucun soulier de ville ne sera permis), des vêtements de rechange, des vêtements chauds et des vêtements pour se protéger de la pluie, un chapeau ou une casquette et de la crème solaire pour se protéger du soleil.
10. Le bénévole accepte que le CONSORTIUM ÉCHO-LOGIQUE utilise des photos de lui prises sur les sites d'événements lors des activités de récupération. Ces photos pourraient, entre autre, être utilisées pour des rapports, des communiqués, etc.
11. Lorsque le bénévole confirme sa présence sur un site d'événement, il s'engage envers le CONSORTIUM et doit se présenter tel que convenu. Advenant l'incapacité de se présenter pour des causes justifiables, il doit nous prévenir dans un délai raisonnable. Dans le cas contraire, le CONSORTIUM se réserve le droit de mettre fin à la relation de bénévolat sans préavis et sans compensation aucune.

Convention de non-divulagation

Le Consortium Écho-Logique (« CONSORTIUM ») reconnaît l'importance de protéger les renseignements confidentiels d'ordre professionnel et les renseignements personnels de ses donateurs, de ses bénévoles, de ses employés et des autres personnes qui traitent avec le CONSORTIUM. Les renseignements personnels désignent toute information concernant un individu identifiable autre que son titre ou ses coordonnées d'ordre professionnel (par ex., son numéro de téléphone et son adresse d'affaires). Les renseignements confidentiels d'ordre professionnel désignent tous les renseignements que le CONSORTIUM traite confidentiellement, notamment les renseignements relatifs aux donateurs, les stratégies d'affaires, les processus, les méthodes, les



données financières et les renseignements personnels recueillis dans la conduite des activités du CONSORTIUM.

Il importe que le CONSORTIUM prenne des mesures pour protéger les renseignements confidentiels d'ordre professionnel en sa possession. Le CONSORTIUM a pris des mesures pour s'assurer que la plupart des bénévoles n'ont pas accès aux renseignements personnels concernant d'autres personnes. Cependant, pour garantir la confidentialité de tous les renseignements d'ordre professionnel, y compris les renseignements personnels, et leur divulgation non autorisée, votre adhésion à titre de bénévole du CONSORTIUM est conditionnelle à ce que vous lisiez les déclarations ci-dessous et que vous acceptiez de vous y conformer.

1. Si je reçois des renseignements personnels au sujet d'une autre personne dans l'exercice de mes fonctions de bénévole, j'accepte de respecter leur caractère confidentiel et de ne pas les divulguer, sauf avec votre consentement et à la condition qu'ils servent aux usages pour lesquels ils ont été communiqués au CONSORTIUM.
2. De plus, j'accepte de ne pas tirer parti des renseignements personnels que je serai appelé à recevoir en tant que bénévole du CONSORTIUM, de ne pas les utiliser ni les divulguer, sauf pour les motifs décrits au paragraphe 1 ci-dessus.
3. Je conviens que pendant que je serai bénévole et après mon départ du CONSORTIUM, pour quelque motif que ce soit, je ne divulguerai pas des renseignements confidentiels d'ordre professionnel, sauf si le CONSORTIUM émet des directives expresses en ce sens. Ces restrictions demeureront valides jusqu'à ce que ces renseignements soient publiquement connus sans dérogation à cette condition de ma part.
4. Lorsque ma relation de bénévole avec le CONSORTIUM prendra fin, j'accepte de restituer au CONSORTIUM tout bien lui appartenant, notamment les copies de documents sur support papier ou électronique, matériel ou équipement en ma possession ou sous ma surveillance.

Votre adhésion en tant que bénévole est conditionnelle au fait que vous confirmiez avoir lu et compris les présentes politiques de confidentialité et convention de non-divulgateion, et que vous acceptiez leurs conditions.

Politique de confidentialité relative aux bénévoles

Le Consortium Écho-Logique (« CONSORTIUM ») s'engage à assurer l'exactitude, la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels relevant de sa responsabilité, y compris les renseignements personnels concernant ses bénévoles. Le CONSORTIUM a rédigé le document intitulé Politique de confidentialité relative aux bénévoles (« l'Énoncé de politique ») afin que vous sachiez quel type de renseignements personnels nous recueillons à votre sujet et l'usage que nous pouvons en faire. Nous souhaitons également que vous compreniez l'importance de traiter confidentiellement les renseignements que vous êtes appelé à recevoir dans l'exercice de vos fonctions de bénévole. Le présent Énoncé de politique s'applique exclusivement aux bénévoles du CONSORTIUM et aux personnes désireuses d'être bénévoles pour le CONSORTIUM. D'autres politiques de confidentialité régissent les employés et les entrepreneurs indépendants.



Sauf indication contraire de votre part, nous pouvons ajouter votre nom et vos coordonnées à notre base de données pour communiquer avec vous concernant nos engagements en matière de collecte de fonds, de sensibilisation et d'activités de récupération.

Sauf indication contraire de votre part, en recevant le présent Énoncé de politique et en effectuant votre travail de bénévole au CONSORTIUM ou en renouvelant votre adhésion à titre de bénévole du CONSORTIUM, vous êtes réputé avoir consenti à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels destinés aux usages décrits dans le présent Énoncé de politique.

//Quels renseignements personnels recueillons-nous?

Les renseignements personnels désignent toute information concernant un individu identifiable autre que son titre ou ses coordonnées d'ordre professionnel (par ex., son numéro de téléphone et son adresse d'affaires). Les renseignements personnels excluent les renseignements anonymes ou non personnels (c.-à-d. les renseignements qui ne peuvent être associés à une personne ni permettre de la retracer).

Nous recueillons et conservons différents types de renseignements personnels concernant nos bénévoles, que toute personne de bonne foi jugerait légitimes dans le cadre d'une relation entre un bénévole et un organisme à but non lucratif tel que le CONSORTIUM. Cela comprend des renseignements tels que vos coordonnées, votre curriculum vitae, vos disponibilités et vos éventuelles préférences quant au type de travail bénévole à effectuer.

//Pourquoi recueillons-nous vos renseignements personnels?

Nous pouvons utiliser vos renseignements personnels pour vous proposer une expérience enrichissante en tant que bénévole, établir un horaire ou donner suite à vos demandes ainsi que pour d'autres usages pertinents dans le cadre de votre travail de bénévole au CONSORTIUM.

// Qui utilisera vos renseignements personnels ?

Nous traiterons confidentiellement les renseignements personnels que vous nous fournirez dans le cadre de votre travail de bénévole, mais nous pourrions être appelés à les communiquer à des employés du CONSORTIUM et à d'autres personnes (par ex., d'autres bénévoles, d'autres clients ou d'autres organismes qui fournissent des services au CONSORTIUM) qui en ont besoin pour établir notre relation avec vous, la gérer ou y mettre fin, ou assurer la conduite de nos activités. Si nous transmettons vos renseignements personnels à des tiers, nous exigerons d'eux qu'ils ne les utilisent que pour s'acquitter de leurs fonctions et qu'ils n'en fassent aucun autre usage.

Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps, sous réserve de restrictions légales ou contractuelles et moyennant un avis raisonnable. Nous vous informerons des conséquences du retrait de votre consentement. Si vous souhaitez retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation ou à la divulgation de vos renseignements personnels à l'égard de quelques-unes ou de l'ensemble des activités décrites dans le présent Énoncé de politique, y compris obtenir le retrait de vos coordonnées de notre base de données pour cesser de recevoir des messages de sollicitation ou des renseignements sur nos engagements en matière de sensibilisation et d'activité de récupération, veuillez écrire à nos Services aux bénévoles à benevolat@ecosolutions.ca ou à l'adresse indiquée ci-après.

//Accès et exactitude

Vous pouvez (i) avoir accès à vos renseignements personnels et les réviser; (ii) apporter ou demander les modifications et les corrections nécessaires pour garantir l'intégrité, l'exactitude et la mise à jour de ces renseignements, conformément à la loi pertinente sur la protection des



renseignements personnels. Il vous appartient de vous assurer en tout temps de l'intégrité, de la mise à jour et de l'exactitude de vos renseignements personnels. Si vous éprouvez de la difficulté à mettre à jour vos renseignements personnels en ligne, veuillez écrire à benevolat@ecosolutions.ca ou à l'adresse indiquée ci-après.

//Consentement

En nous communiquant des renseignements, vous acceptez que des renseignements personnels vous concernant soient recueillis, utilisés et divulgués aux fins décrites précédemment. Si nous projetons d'utiliser des renseignements personnels que nous avons recueillis à des fins non indiquées précédemment, nous vous en informerons avant d'en faire cet usage.

//Protection des renseignements personnels

Nous nous engageons à assurer l'exactitude, la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels en notre possession. À l'appui de cet engagement :

Nous ne ménageons aucun effort pour protéger vos renseignements personnels contre tout vol, toute perte ou tout accès, divulgation, reproduction, utilisation ou modification non autorisé, quel que soit le support sur lequel lesdits renseignements sont archivés. Nos employés, nos bénévoles, nos mandataires et nos fournisseurs de services sont conscients de l'importance d'assurer l'exactitude, la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels en notre possession. Nous avons adopté des moyens de sécurité matériels (des classeurs verrouillés, par ex.), administratifs (la restriction de l'accès aux personnes ayant besoin de connaître ces renseignements) et techniques (des mots de passe et le chiffrement) pour protéger les renseignements personnels en notre possession.

Pour assurer l'application de nos politiques et pratiques en matière de confidentialité, nous avons nommé un responsable des bénévoles dont le mandat consiste à superviser tous les aspects de nos politiques et pratiques en matière de confidentialité. Si vous avez des questions sur cet avis ou que vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements au sujet de nos politiques et pratiques en matière de confidentialité ou encore si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient ajoutées à notre base de données pour la collecte de fonds ou encore la diffusion d'informations sur les activités de récupération, veuillez écrire au responsable des bénévoles par courrier électronique à benevolat@ecosolutions.ca, par la poste ou par service de messagerie à :

Consortium Écho-Logique
Responsable des bénévoles
www.echologique.ca
1300-C rue Volta
Boucherville, Québec
J4B 6G6

